Publié le 26 mars 2024

SÈVREMONT

Arrêté temporaire n°24-AT-0033
Portant réglementation de la circulation

RUE DE L'AUBEPINE

Le Maire de Sèvremont,
VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,
VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1,
VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,
VU la demande en date du 05/03/2024 émise par CIRCET France demeurant ZA de la Fontaine 75 Rue Pierre Arnaud - ANETZ 44150 VAIR-SUR-LOIRE représentée par Madame Elisa LEVEQUE aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation,
CONSIDÉRANT que des travaux sur réseaux ou ouvrages de télécommunications rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 01/04/2024 au 14/04/2024 RUE DE L'AUBEPINE,

ARRÊTE

Article 1
À compter du 01/04/2024 et jusqu'au 14/04/2024, pendant la durée effective des travaux, la circulation est alternée par feux, sur une longueur maximum de 100 mètres, du 8 au 4 RUE DE L'AUBEPINE.

Article 2
La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, CIRCET France.

Article 3
De l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Sèvremont, le 14/03/2024
Le Maire de Sèvremont

MAIRIE DE SÈVREMONT 85700

Jean-Louis ROY

DIFFUSION:

- *Gendarmerie Pouzauges*
- *Centre de secours - Pouzauges*
- *Poste Pouzauges*
- *SCOM 85*
- *Transport scolaire Pouzauges*
- *HERVOUET France*
- *Car du Bocage*
- *Le 1er adjoint*
- *Maire délégué de La Flocellière*
- *Maire déléguée de La Pommeraie-sur-Sèvre*
- *Maire délégué de Les Châtelliers-Châteaumur*

ANNEXES:
Zone des travaux

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.
Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

Rue Sainte-Anne
Rue de la Promenade
D 2752
Rue de la Folie
Espace du Grainetier
Rue de la Promenade
Rue de la Folie
Rue des Châtaigniers
Rue du Rocher
Rue des Châtaigniers
Rue des Châtaigniers
Rue de l'Aubépine
1
2
3
4
5
6
7
8
10